

# C HATELAY (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome II (1854)**

*Châtelet*, village de l'arrondissement de Dole, canton, perception et distribution de poste de Montbarrey ; paroisse de Chissey; à 2 km de Chissey, 6 de Montbarrey, 22 de Dole et 58 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 250<sup>m</sup>.

Il est limité au nord par Etrepigny, au sud par Chissey, Chamblay et Germigney, à l'est par Chissey et à l'ouest par Germigney.

Le territoire est traversé par le chemin de grande communication n° 7, de Dole à Arc-ct-Senans, par les chemins vicinaux tirant à la forêt de Chaux et au chemin de grande communication n° 7, par les rivières dites la Clauge et la Tanche, par le ruisseau de la Révérate et par le bief du Grand-Bois.

Ce village, situé dans le val d'Amaous ou d'Amour, sur le revers oriental d'un coteau qui longe la rive droite de la Loue, occupe une très belle position. Les maisons sont un peu isolées, mal construites, bâties en pierre et couvertes pour la plupart en chaume. Elles sont d'apparence fort pauvre.

Population : en 1790, 199 habitants ; en 1846, 201 ; en 1851, 179, dont 86 hommes, et 95 femmes ; population spécifique par km carré, 14 habitants ; 31 maisons, savoir : 17 dans la rue du Bois et 14 dans la Grande-Rue ; 56 ménages.

Les jeunes gens émigrent, pour être domestiques à Dole.

État civil : Les plus anciens registres de l'Etat civil remontent à 1791.

Vocable : saint Christophe. Paroisse de Chissey.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2478 à 2480, 3 E 3680, 3 E 8457, 3 E 8963 à 8965 et 3 E 13263. Tables décennales : 3 E 1243 à 1251.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 216 et 217, 5 Mi 1211, 2 Mi 866, 2 Mi 2023, 5 Mi 13 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1837 : surface territoriale, 1304<sup>h</sup> 08<sup>a</sup>, divisés en 918 parcelles que possèdent 139 propriétaires, dont 73 forains ; surface imposable, 117<sup>h</sup> 17<sup>a</sup>, savoir : 96<sup>h</sup> 16<sup>a</sup> en terres labourables, 17<sup>h</sup> 58<sup>a</sup> en prés, 1<sup>h</sup> 70<sup>a</sup> en sol et aisances des maisons, 71<sup>a</sup> en jardins, 68<sup>a</sup> en pâtures, 22<sup>a</sup> en vergers, 15<sup>a</sup> en mares d'eau et 4<sup>a</sup> en friches, d'un revenu cadastral de 3.505 fr. ; contributions directes en principal, 766 fr. ; la surface non imposable de 1186<sup>h</sup> 91<sup>a</sup>, se compose d'une partie de la forêt de Chaux.

Le sol, fertile, produit du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des betteraves, des légumes secs, de la navette, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels.

La culture de la vigne, tentée depuis quelques années, y réussit parfaitement.



On exporte le quart du produit des céréales et on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 5 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons, des moutons et des volailles. 80 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Salins et d'Arbois.

Il y a une auberge, un couvreur à paille et quatre tisserands.

Biens communaux : une maison commune en mauvais état, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 50 garçons et 20 filles, et 83<sup>a</sup> 60<sup>c</sup> de pâtures et mares d'eau, d'un revenu cadastral de 1 fr. 52 cent.

Bois : La commune jouit depuis un temps immémorial de droits de parcours et d'affouage dans la forêt de Chaux, qui lui ont été confirmés par un arrêt de la cour impériale de Besançon, du 25 décembre 1841.

Budget : recettes ordinaires, 1.852 fr. ; dépenses ordinaires, 1.598 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

La forêt de Chaux, si l'on en croit la tradition, fut jadis habitée par les druides. Les prêtres gaulois avaient fixé leur demeure au milieu de sa vaste enceinte. Les villages bâtis sur ses bords remontent pour la plupart à l'époque celtique. L'historien Chevalier dit qu'un chemin romain conduisait par Chatelay, Santans, Augerans, Goux et Villette à Crissey, où l'on traversait le Doubs, pour aller dans la voie sous Champvans. Une vigie, construite pour la défense de cette route, donna probablement naissance au village de Chatelay ; son nom, du moins, indique une telle origine.

Seigneurie : Chatelay dépendait dans des proportions différentes, pour la haute justice, de la prévôté de Montbarrey et de la seigneurie de Château-Rouillaud. Le fief de mairie, avec moyenne et basse justice, après avoir été possédé pendant plusieurs siècles par une famille noble qui portait le nom de ce village, passa, au XVI<sup>e</sup> siècle, à François de Gilley, se qualifiant de seigneur de Port et de Chatelay, marié à Françoise Merceret. Marguerite, épouse de Claude de la Villette et Claudine, alliée à Gaspard de Vaux, toutes deux nées de cette union, vendirent cette terre, vers 1550, à Étienne Fauche, devenu conseiller au parlement de Dole. Françoise Fauche, fille de ce dernier, lui succéda et épousa, le 6 novembre 1564, Simon Bourrelier, dit de Malpas, écuyer, nommé conseiller au même parlement, le 18 septembre 1873. De ce mariage naquit Nicolas Bourrelier, auquel Denis Bourrelier, son fils, succéda. Hélène-Agnès Bourrelier, dite de Malpas, fille de Denis, née en Suisse, le 27 janvier 1639, hérita de la terre du Chatelay. Elle épousa Jean Renard de Harding, gentilhomme flamand, capitaine de cuirassiers dans le régiment du baron d'Herbez. Nicolas-François Renard, né en 1719, petit-fils du précédent, pourvu, en 1716, de la charge de conseiller au parlement de Besançon, fut l'un des derniers possesseurs de ce fief. Ce magistrat jouissait d'une grande considération dans sa compagnie. Il fut exilé à Antibes pour sa résistance aux ordres de la cour, et frappé d'une nouvelle lettre de cachet en 1771. C'était un homme instruit et très laborieux. Il avait une bibliothèque considérable, dont presque tous les volumes étaient annotés de sa main. On lui attribue le compte rendu sur l'institut et les institutions des jésuites, rédigé par les commissaires du parlement de Besançon, 1762, in 4<sup>o</sup>.

Château : Au nord de Chatelay, à l'extrémité d'un plateau qui se développe en amphithéâtre autour du village, est une motte d'environ 80 mètres de longueur sur 60 de largeur, au sommet de laquelle s'élevait un château-fort considérable, flanqué de tourelles. Il était défendu par des fossés larges et profonds, alimentés par le ruisseau de la Révérate, qui plus bas faisait marcher un moulin aujourd'hui détruit. Il ne reste plus de ce vieux manoir que quelques pierres éparses, les traces des fossés et les souterrains pratiqués sous le donjon. Du château, la vue dominait un riche et fertile vallon, bordé de rochers inégaux, entre les échancrures desquels on peut distinguer, par un temps serein, une partie des glaciers du Mont-Blanc. Ce paysage est d'une richesse et d'un effet extraordinaires. L'emplacement de la maison-forte appartient aux héritiers de M. Charles Chavelet de Germigney.

Paroisse : Chatelay dépend et a toujours dépendu de la paroisse de Chissey. La fête patronale est celle de l'Assomption de la Vierge, qui se célèbre le 15 août.



## BIOGRAPHIE

Virginie *Lanternier*, future impératrice du Maroc, est née à Chatelay, le 20 novembre 1820, sous un toit de chaume et dans une chambre qui sert aujourd'hui d'écurie. Emmenée par ses parents, en 1834, dans l'Afrique française, elle fut prise avec toute sa famille par les Marocains. Son père fut massacré et sa mère mourut peu de temps après. Ceux qui l'avaient enlevée, éblouis de sa merveilleuse beauté, l'épargnèrent. Par un concours de circonstances que nous ne connaissons pas, le fils aîné de l'empereur la vit, en devint éperdument amoureux et l'épousa. La future souveraine a appelé ses trois sœurs près d'elle et les a attachées à sa cour.